

**Matinale du 14 avril 2015 à Paris sur le thème :  
Aménagement urbain et voirie au cœur du Grand Paris :  
les atouts environnementaux des produits industrialisés en béton**

Le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (Cerib) organise depuis 2011, avec les industriels du béton, un cycle de matinées pour aller à la rencontre des professionnels du bâtiment et des travaux publics dans toutes les régions françaises.

La matinale du 14 avril 2015, qui s'est tenue à Paris, était consacrée **aux atouts environnementaux des produits industrialisés en béton pour construire des ouvrages de voirie durables au cœur du Grand Paris**. Cette rencontre, qui a réuni une cinquantaine de professionnels et institutionnels du secteur des travaux publics, recevait comme **invités témoins cinq experts du sujet** :

- **Sophie Jacob, responsable du Pôle Travaux Publics au Cerib**, venue démontrer les atouts environnementaux des produits de voirie en béton industrialisé, pour mieux vivre et circuler en milieu urbain, pour construire une voirie durable, en lui assurant qualité, durabilité et pérennité, pour rendre la ville accessible à tous, et concilier voirie et assainissement, avec les produits destinés à la gestion des eaux pluviales.



- **Lionel Monfront, directeur Produits Marchés du Cerib**, venu présenter l'Étude Environnementale des produits de Voirie qui démontre les atouts environnementaux des produits industrialisés en béton dans le cadre du Grand Paris.
- **Caroline Foïs, architecte urbaniste, Studio FORR**, venue exposer trois retours d'expérience : « Les magasins Généraux » à Pantin, avec la mise en place de solutions industrialisées en béton pour leur durabilité, résistance et esthétisme, « Les Toits partagés » à Gennevilliers, avec la mise en œuvre d'une dalle sur plot, et « **Le Musée de la Guerre de 1870** » à Gravelotte, un parvis réalisé en dalle béton s'intégrant parfaitement dans un site mémorial, avec une intervention en un temps réduit, et l'utilisation de produits sobres et épurées se mariant idéalement avec les autres produits mis en place.



Musée de la Guerre de 1870 à Gravelotte

- **Damien Billot, paysagiste, SLG PAYSAGE, Isabelle SCHMIT & Associés**, venu présenter trois retours d'expérience dans le Grand Paris : la rénovation urbaine du « Quartier Robert Lebon » à Villejuif, les espaces publics de la ZAC des Guipons à Villejuif et **l'aménagement urbain des Berges de Seine, au « Quai des Gondoles » à Choisy Le Roi, avec l'intégration réussie du minéral dans un projet végétal.**



Quai des Gondoles à Choisy Le Roi

- **Christelle Jullien, Bureau d'Études BEIMO** venue présenter la garantie d'un ouvrage de voirie de qualité, grâce à la marque NF, et rappeler les bonnes règles professionnelles et bonnes pratiques pour sa réalisation, et expliquer pourquoi choisir des solutions en béton industrialisé pour aménager le Grand Paris.

### Des ouvrages de voirie durables

La préoccupation actuelle des aménageurs est de rendre à l'espace public sa vocation d'origine : être un lieu de vie, de rencontres, d'échanges où tous les usagers peuvent cohabiter harmonieusement et durablement.

La conception des aménagements urbains doit tenir compte du respect de l'environnement, de l'harmonie du site et des aspirations des élus pour le maintien de l'identité de leur ville et le souci de la qualité de vie des citoyens. Les multiples solutions en béton, esthétiques et performances pour réaliser l'aménagement urbain et la voirie : dalles et pavés, bordures et caniveaux, mobilier urbain, abris pour les jardins publics, jardinières, bancs, solutions pour les routes, les passerelles, les souterrains... sont déclinées dans une grande variété de couleur, d'aspect et de texture.

Les qualités de durabilité, de modularité et d'adaptabilité permettent aux produits de voirie en béton de s'inscrire harmonieusement dans l'espace public, de le personnaliser, mais aussi de rendre la ville plus fluide et plus accessible.



**Le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB)** est un établissement d'utilité publique institué en 1967, conjointement par le ministre chargé de l'Industrie et par le ministre chargé de l'Économie et des Finances, à la demande de la Fédération de l'Industrie du Béton (FIB). Centre Technique Industriel (CTI), il est opérateur de recherche du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (les travaux de R&D éligibles peuvent bénéficier du CIR). Avec près de 170 collaborateurs et un haut niveau d'équipements d'essais des produits et matériaux du BTP sur 15 000 m<sup>2</sup> de laboratoires, le Centre répartit à parts égales son activité entre essais et évaluations, études et recherches, normalisation et certification, appui technique et transfert de connaissances, avec un centre de formation.

[www.cerib.com](http://www.cerib.com)